Compte Rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2015

Présents : Fabienne PERN-SAVIGNAC, Georgette TILLON, Patrick OGBURN, Gérard BOUISSET, Cathy BAYOL, Françoise RÉVELLI, Eric DUJARDIN, Nicole CASTEX, Damien COURDESSES, Jean-Luc CAGNAC, Jocelyne MAGUET, Claude JOUANY.
Absents excusés : Alexandre TARTINI (pouvoir), Philippe DAURE (pouvoir).

Absente : Patricia SERAYSSOL.

Secrétaire de Séance : Cathy BAYOL.

I - DÉLIBÉRATIONS :

1 - Demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour réhabilitation thermique de l'école primaire

Madame le Maire expose à l'Assemblée le projet de réhabilitation thermique de l'école primaire afin d'améliorer le bâtiment communal existant suite au diagnostic réalisé par le Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Midi Quercy. Le remplacement des menuiseries bois avec du double vitrage, l'abaissement des plafonds, la réfection électrique, la construction d'un local de rangement et d'un sas pour sanitaires en matériaux respectant l'environnement à la place des verrières existantes, concourrent à réduire le gaspillage énergétique, en diminuant les consommations donc également les émissions de polluants dans l'atmosphère.

L'enveloppe estimative de cette réhabilitation s'élève à : 138 944.02 € H.T.

Madame le Maire propose de solliciter l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016 pour cette réhabilitation.

Mme le Maire propose de voter pour l'autoriser à signer tous les actes consécutifs de la présente décision.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour réhabilitation thermique de l'école primaire

Madame le Maire expose à l'Assemblée le projet de réhabilitation thermique de l'école primaire afin d'améliorer le bâtiment communal existant suite au diagnostic réalisé par le Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Midi Quercy. L'enveloppe estimative de ces travaux s'élève à 138 944.02 € H.T.

Madame le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental pour cette réhabilitation.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3 – Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour réhabilitation thermique de l'école primaire

Madame le Maire expose à l'Assemblée le projet de réhabilitation thermique de l'école primaire afin d'améliorer le bâtiment communal existant suite au diagnostic réalisé par le Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Midi Quercy. L'enveloppe estimative de ces travaux s'élève à 138 944.02 € H.T.

Madame le Maire propose de solliciter le Conseil Régional pour cette réhabilitation.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4 – Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que M. le Préfet de Tarn et Garonne a transmis à toutes les communes, intercommunalités du Département et aux syndicats mixtes concernés, le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) pour avis suite à la modification de la situation existante en matière de coopération intercommunale. Elle prévoit la fusion de la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron avec celle du Quercy Vert et la rationalisation d'un certain nombre de syndicats.
Mme le Maire rend compte des avis émis par la CCTVA évoquant les disparités d'équipements et des champs de compétences de ces deux territoires. Elle demande aux membres d'émettre un avis sur ce schéma (SDCI) et cette fusion

Mme le Maire propose de voter pour approuver cette proposition.

POUR : 7 CONTRE : 5 ABSTENTION : 2

5 – Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour la rénovation basse Consommation de l'Eclairage Public

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de poursuivre le changement des lampadaires existants par des lampes LED dans le village afin de réaliser des économies d'énergie et propose de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional. Ce projet est inscrit dans le cadre « Rénovation basse consommation de l'Eclairage Public » des Territoires à Energie Positive pour la croissance verte, porté par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Midi Quercy.Le remplacement des lanternes s'élèvent à 13 390 € H.T.

Mme le Maire propose de solliciter une subvention aux taux le plus élevé auprès du Conseil Régional.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

II – Questions Diverses

- Mme le Maire informe l'Assemblée qu'il serait opportun d'acquérir une partie de la parcelle D 68, située au Poustel, dont elle montre les plans des différentes propositions. Un débat s'instaure et elle demande d'emettre un avis sur le choix de la proposition d'une parcelle attenante aux parcelles communales, d'une superficie de 1400 m² environ, d'une longueur de 36 m sur 39 m de large.
-

POUR : 9 CONTRE : 2 ABSTENTION : 2 + 1 refus de vote

La séance est levée à 23 h 30.